

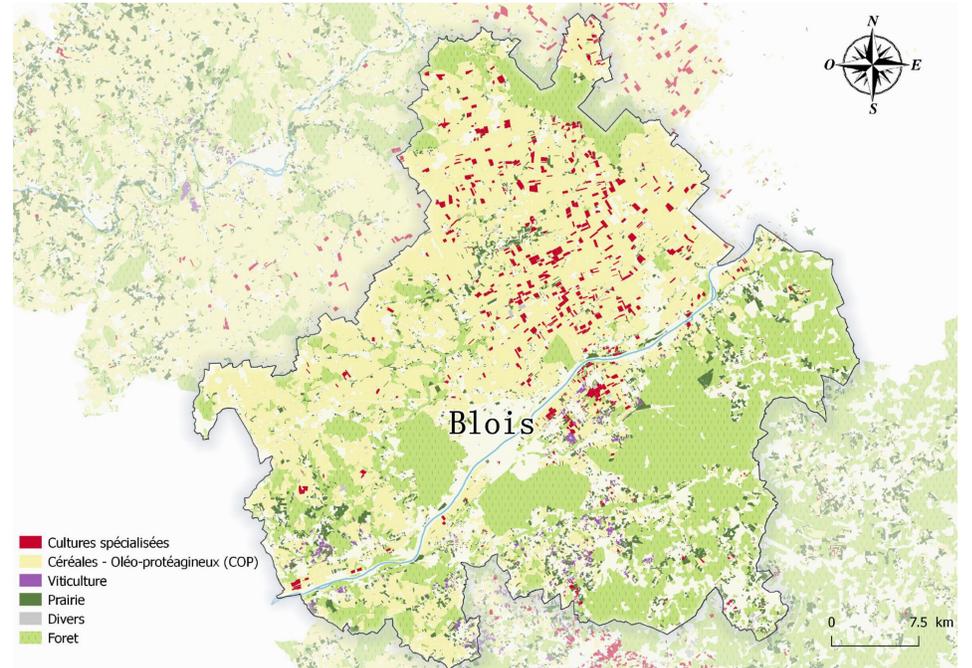
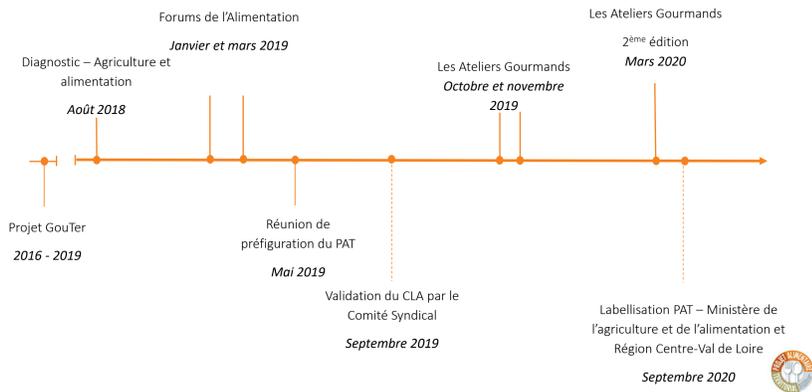
CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION DU PAYS DES CHÂTEAUX

Le Pays des Châteaux est basé dans le Département de Loir-et-Cher avec comme Ville centre Blois.

Quelques éléments de caractéristiques du territoire :

- Un bassin de vie composé de 150 000 habitants environ (soit près de 50% de la population départementale)
- Des activités économiques davantage tournées vers le tourisme : Loire à Vélo, Châteaux, Loire, etc.
- Un paysage et une agriculture diversifiés : des grandes cultures sur la petite Beauce et la gâtine Tourangelle, du maraîchage sur le Val de Loire, de l'élevage sur la Sologne, des cultures spéciales et de la vigne sur la Sologne viticole...

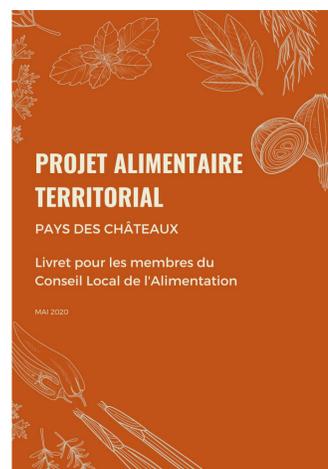
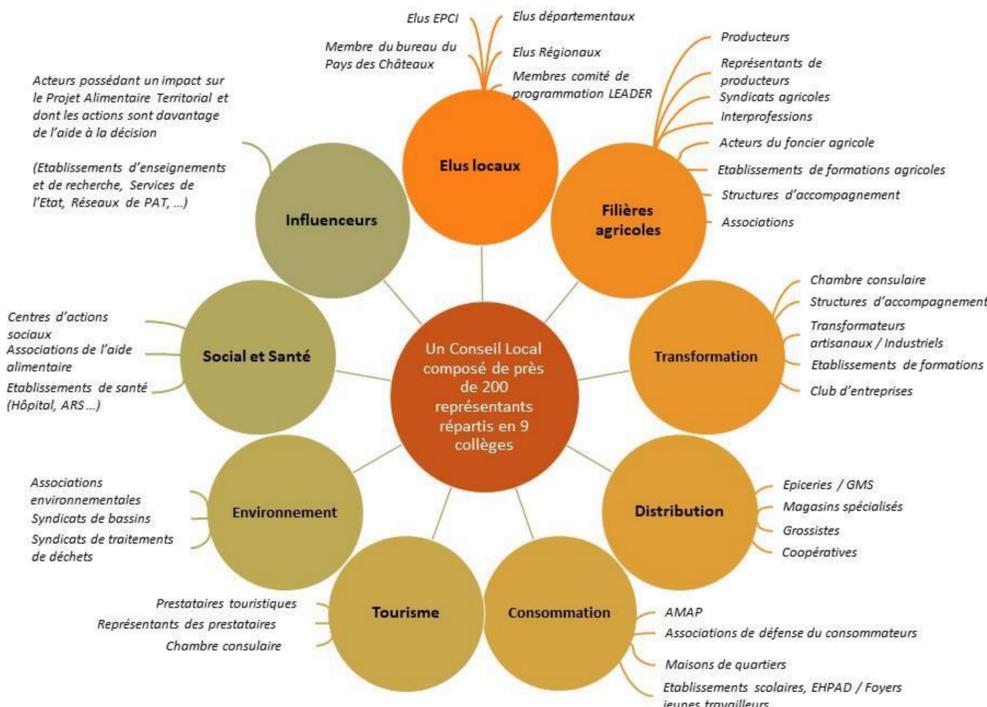
Le Pays des Châteaux s'est lancé dès 2016 dans la création d'une gouvernance alimentaire en intégrant le projet GouTer porté par l'association IUFN (International Urban Food Network).



La charte du Conseil Local de l'Alimentation (CLA)

La gouvernance alimentaire est le cœur de cette démarche.

L'instance se réunit en plénière aux moins 2 fois par an (une réunion de bilan et une réunion pour envisager les nouvelles actions à porter). La répartition par collège assure la bonne représentativité des acteurs locaux au sein du CLA. Une première évaluation de la gouvernance a mis en évidence l'importante participation de la filière agricole dans le Projet Alimentaire Territorial et la faible représentation des transformateurs et des distributeurs.

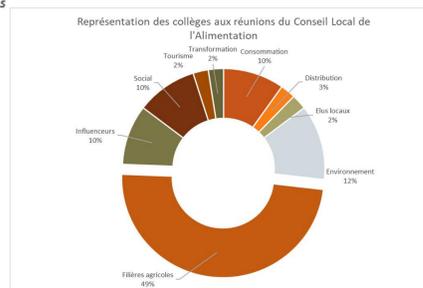


Une charte a été rédigée en 2019, permettant de fixer le rôle et les missions du CLA :

« Le principal rôle du CLA est de faire rencontrer les acteurs qui n'ont pas pour habitude de travailler ensemble, pour construire un projet innovant et transversal autour de l'alimentation.

Le CLA a un rôle de médiateur, il ne porte aucun projet en son nom.

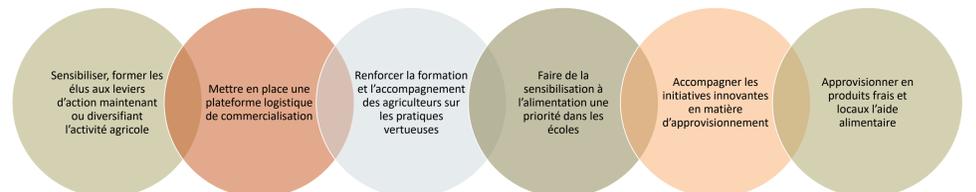
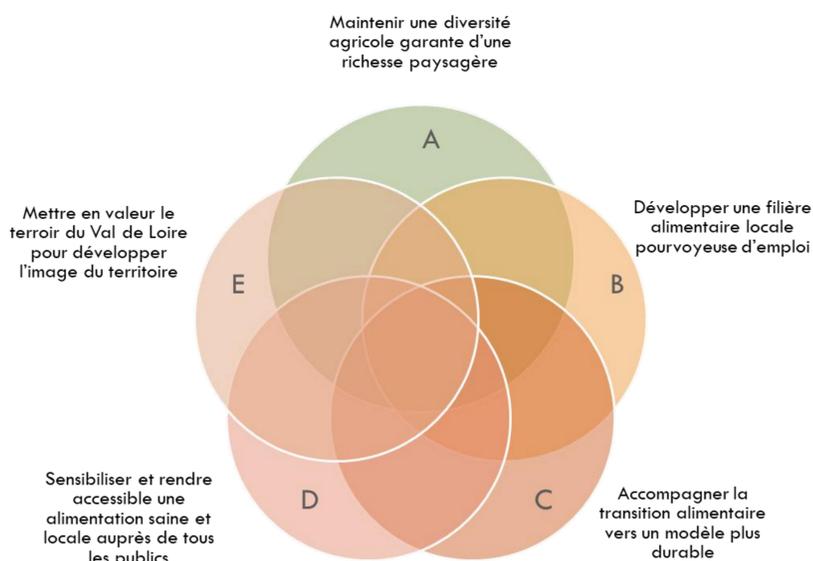
- **Initiateur** au changement de modèle alimentaire
- **Participatif** : Les membres du CLA participent activement dans la construction de la stratégie alimentaire territoriale.
- **Consultatif** : Le CLA donne un avis sur les projets présentés, afin d'affirmer ou non s'il est en cohérence avec les besoins du territoire et la philosophie du Projet Alimentaire Territorial
- **Incitatif** : Le CLA ne possède pas de pouvoir de décision mais il peut inciter les élus à s'intéresser à certaines actions.
- **Impulsion** auprès des instances de décision, être force de proposition
- **Informatif** : Le CLA facilite la transmission des informations sur le Projet Alimentaire Territorial auprès du grand public et des acteurs locaux. »



Les actions du Conseil Local de l'Alimentation sur le PAT

Le Conseil Local de l'Alimentation a participé à la construction de la stratégie du PAT. Le Plan d'action est organisé en 5 grands enjeux. Pour chaque enjeu, le CLA a proposé un ensemble d'actions à mettre en place. En mars 2020, le Conseil Local de l'Alimentation s'est réuni pour identifier des actions prioritaires sur le territoire du Pays des Châteaux. 6 actions sont ressorties, amenant le Pays à créer des groupes de travail.

Des groupes de travail ont été constitués pour mettre en place ces actions. Certains groupes ne seront mis en place qu'à partir de 2022. Les groupes de travail comprennent une dizaine d'acteurs locaux. Le travail réalisé dans ces groupes a été présenté à l'ensemble du Conseil Local de l'Alimentation.



Nos partenaires financiers :



Pour en savoir plus :

Camille CHAUVET – Chargée de mission Alimentation
Alimentation@paysdeschateaux.fr

Cléa BLANCHARD – Chargée de projet Restauration Collective
Restauration.collective@paysdeschateaux.fr

Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
1 rue Honoré de Balzac
41000 BLOIS

www.paysdeschateaux.fr

